



# UN ACCOMPAGNEMENT ET UN PRET D'HONNEUR POUR SOUTENIR VOTRE ENTREPRISE AGRICOLE



Un réseau. Un esprit

## UN SOUTIEN

### ACCUEIL, ANALYSE, EXPERTISE

- ▶ Un chargé de mission vous accueille, vous oriente et vous accompagne pour la construction de votre projet ;
- ▶ Montage du dossier en étroite collaboration avec une structure de conseils agricoles agréée (AITA)
- ▶ La viabilité économique de votre projet est validée par un réseau pluridisciplinaire de bénévoles.

### SUIVI PERSONNALISÉ

- ▶ Un suivi personnalisé de votre activité pendant toute la durée de remboursement du prêt ;
- ▶ Mise en relation avec notre réseau de 150 bénévoles afin d'obtenir des réponses à vos problématiques et ainsi optimiser vos chances de réussite.

## UN FINANCEMENT

### BÉNÉFICIAIRES

Tout projet de nature agricole :

- ▶ En création ou en reprise ;
- ▶ L'installation doit s'effectuer à titre principal ;
- ▶ Concernant les exploitations agricoles sous forme sociétaire, le jeune installé doit détenir au minimum 33% des parts sociales ;
- ▶ Les porteurs ne doivent pas être éligibles à la Dotation Jeune Agriculteur (DJA).

### MODALITÉS

- ▶ Montant compris entre 5 000€ et 30 000€\* à 0% ;
- ▶ Remboursable sur une durée pouvant aller jusqu'à 7 ans, en fonction des enjeux d'amortissement et des orientations économiques d'exploitation ;
- ▶ Avec un différé de remboursement possible de 24 mois au plus, selon la nature du projet ;
- ▶ Impérativement couplé avec un prêt bancaire, au moins du même montant.

\*Dans le respect de la réglementation De Minimis



178, Avenue Vauban  
83000 Toulon



[www.initiative-var.fr](http://www.initiative-var.fr)



[initiativevar83](https://www.facebook.com/initiativevar83)



04.94.91.02.02



[info@initiative-var.fr](mailto:info@initiative-var.fr)



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national 2014-2020 «Emploi et Inclusion»

